Document de Conformité au RGPD - Pipeline d'analyse de données de vente de voitures

1 Introduction

1.1 Objectif du Document

Ce document vise à décrire les mesures prises par GetMyCar pour assurer la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans le cadre de son projet innovant d'analyse de données de vente de voitures.

2 Responsabilités et Gouvernance

2.1 Responsable du Traitement

M. Sefdine Nassuf est désigné comme le responsable du traitement des données à caractère personnel au sein de ce projet. Ses responsabilités incluent la supervision des activités de traitement des données et la garantie de la conformité au RGPD.

2.2 Délégué à la Protection des Données (DPD)

Mme Marie Anna est la responsable à la Protection des Données du projet au sein de GetMyCar. Sa mission consiste à conseiller et surveiller la conformité au RGPD, à sensibiliser les membres de l'équipe et à être le point de contact avec l'autorité de contrôle.

3 Inventaire des Données

3.1 Types de Données Traitées

On collecte et traite des données de vente de voitures. Les données n'incluent pas des informations personnelles.

3.2 Finalités du Traitement

Les données sont collectées dans le but d'analyser la tendance des ventes de voitures pour aider à l'achat de voitures.

4 Principes de Traitement des Données

4.1 Transparence

On s'engage à assurer une transparence de nos données tout au long de leurs cycle de vie. Pour toute information, contacter nous via notre adresse email: data-privacy@getmycar.com

4.2 Minimisation des Données

On limite la collecte des données aux informations nécessaires pour les finalités définies, évitant la collecte excessive de données non pertinentes.

4.3 Exactitude des Données

Des mesures sont mises en place pour garantir l'exactitude des données traitées, avec des procédures de mise à jour régulières. Chaque entrée est attribué un identifiant unique servant à faire respecter les règles d'intégrités. On utilise les dimension du framework total de gestion de la qualité des données pour assurer leurs qualités.

4.4 Sécurité des Données

On assure la sécurité des données en mettant en œuvre des mesures appropriées pour prévenir tout accès non autorisé, divulgation, altération, ou destruction.

- En cas de données personnelles, les données personnelles sont chiffrées avant d'être enregistrées dans nos serveurs.
- La communication entre nos systèmes est chiffrée de bout en bout avec des algorithmes robustes.
- Chaque action sur nos bases de données est enregistrée, y compris le moment de l'action et la personne qui l'a effectuée.

5 Droits des Personnes Concernées

On respecte les droits des utilisateurs, y compris le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données, et d'opposition au traitement. Tout utilisateur donne son consentement lors de sa première visite sur la plateforme. En cas de souhait, l'utilisateur peut à tout moment demander l'effacement de ses données depuis notre plateforme via son profil.

6 Gestion des Incidents

GetMyCar a établi un processus de gestion des incidents pour détecter, signaler, et enquêter sur tout incident de sécurité pouvant compromettre la sécurité des données. Cela s'applique en accordant des droits d'accès aux serveurs à des personnes spécifiques en utilisant une authentifications à deux facteurs.

7 Évaluation d'Impact sur la Protection des Données (EIPD)

GetMyCar réalise des évaluations d'impact sur la protection des données lorsque nécessaire, en particulier lors de la mise en œuvre de nouvelles technologies ou de nouveaux traitements susceptibles d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés des utilisateurs.

8 Formation et Sensibilisation

On offre une formation régulière à notre personnel concernant les principes et les obligations en matière de protection des données.

9 Documentation

La personne en charge du traitement des données (M. Sefdine Nassuf) doit rédiger une documentation montrant comment il traite les données conformement aux règles et normes du RGPD.

10 Révision et Mise à Jour

Ce document sera révisé régulièrement pour refléter les évolutions du projet et des exigences réglementaires.

Date de publication : 01/01/2024

Signé: Marie Anna